ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 36722

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées à propos de la définition du handicap dans le texte réformant la loi de 1975. Il désire savoir si elle entend élargir cette définition à des considérations extramédicales.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36722
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2436